



Crédit à la consommation (réserve d'argent..non utilisée

Par **cami_old**, le **18/12/2007** à **18:37**

Bonjour

J'avais une réserve d'argent chez IKEA norrsken

Nous avons eu une panne de voiture pour 2000€ un coup dur et un peu paniqué sur le moment dans l'urgence

nous avons sollicité Norrsken pour un chèque de 3000€ correspondant à notre réserve et nous avons mal évalué le montant des mensualités car nous avons reçu dans le même temps une proposition de renouvellement de notre réserve (jamais utilisée) et il y avait mentionné pour un montant de 24€ (mais sur ce coupon ne figurait pas le montant de 3000€) nous avons donc reçu le chèque et après renseignements pris par ailleurs nous nous sommes rendu compte que la mensualité serait de 90€..nous avons téléphoné pour indiquer que nous revenions sur notre décision et nous avons renvoyé la lettre avec le chèque (une même feuille) avec notre annotation pour le désistement. A notre grand étonnement un premier prélèvement de 90€ a été effectué..depuis je tente d'appeler régulièrement le 0820 30 33033 avec difficulté car je tombe sur un vide l'appel ne suis pas. j'ai qd même eu l'assurance par tél que ma lettre a été reçue et que le chèque est recherché au service comptable puisque j'ai transmis (heureusement) le numéro de chèque..depuis aucune réponse écrite si je ne téléphone pas je ne sais rien on m'a assuré au tél d'une suspension du prélèvement pour le mois de janvier mais je n'ai pas confiance..d'après leur dire à partir du moment où le chèque est envoyé c'est comme un virement! sauf si il retrouve le chèque mais que si il ne le retrouvait pas il faudrait que j'engage ma bonne foi...du coup j'ai peur de la grosse magouille

Je n'arrive pas à avoir un autre numéro et je n'arrive pas non plus à avoir le numéro du comptable..ce qui m'inquiète d'autant c'est la difficulté de faire aboutir les appels téléphoniques et l'absence de réponse écrite suite à ma lettre..je veux envoyer un nouveau courrier en recommandé cette fois..puisque dans le précédent courrier je demandais la suspension

immédiate du prélèvement..et que cette demande semble avoir été traitée ce jour parce que j'ai téléphoné.... vers qui me tourner comment faire..quels sont mes droits merci